

CAFPI, précurseur d'une nouvelle expérience client « phytale »

La pandémie de COVID-19 et les mesures de confinement imposées ont obligé les Français à repenser leurs modes de vie. Pour s'adapter à ces nouveautés sociales et économiques, CAFPI oriente son offre vers plus de numérique et dévoile aujourd'hui une évolution de son parcours client digital. « Ces innovations techniques vont donner une nouvelle dimension au courtage immobilier. Elles sont destinées à simplifier et accélérer les démarches parfois longues et fastidieuses des projets immobiliers de nos clients » explique Philippe Taboret, directeur général adjoint de CAFPI.

L'obtention d'un « avis » de faisabilité instantané puis d'un « certificat » de faisabilité financière

Grâce à un algorithme intelligent basé sur plus de 30 critères, les clients peuvent désormais obtenir leur « avis de faisabilité financière » instantanément sur cafpi.fr. « Cet avis permet aux acheteurs de réfléchir au financement de leur projet immobilier de manière plus précise, en quelques clics et en toute autonomie. » souligne Philippe Taboret.



Accompagnés par un courtier, les clients pourront approfondir leur projet en obtenant un « certificat de faisabilité financière ». Ce Certificat offre au futur acquéreur une idée précise de l'enveloppe allouée à son projet immobilier, mais également une preuve de sa solvabilité auprès d'un agent immobilier ou d'un particulier vendeur. Il permet également aux potentiels acheteurs de connaître leurs capacités d'emprunt et de donner au vendeur une garantie sur leurs ressources financières. « En cette période d'incertitude et pendant laquelle, encore beaucoup d'acheteurs et de vendeurs souhaitent limiter leurs visites, par peur ou par souhait de respecter les règles sanitaires, il devient nécessaire d'être en capacité de connaître son montant finançable pour ne visiter que des biens finançables. » ajoute Philippe Taboret

Un renforcement de l'offre de proximité grâce au digital

Une autre nouveauté : la possibilité de prendre des rendez-vous en ligne sur une plateforme donnant directement accès aux agendas des conseillers CAFPI. Ces entretiens se font en agence ou à distance par visio ou téléphone. « Ce dispositif n'est pas destiné à se substituer à notre réseau mais à compléter notre présence locale. Son déploiement est progressif et nos clients pourront prendre contact plus simplement avec les conseillers CAFPI, où

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Gaëtan Heu
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Port : 06 09 05 48 63 – galivel@galivel.com

Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil – 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr

qu'ils se trouvent sur le territoire et selon leur niveau de craintes par rapport à la distanciation sociale. » remarque Philippe Taboret.

Ces deux nouveautés renforcent le parcours client « 100% phygital ». « *En améliorant notre offre numérique grâce aux certificats de capacité de financement délivrés en ligne et à la simplification de prise de rendez-vous avec un courtier, nous répondons ainsi aux nouvelles attentes des particuliers.* » conclut le directeur général adjoint de CAFPI.

CAFPI en bref :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

Contact Presse

Galivel & Associés - 01 41 05 02 02
Carol Galivel / Gaëtan Heu
21-23 rue Klock – 92110 Clichy
Port : 06 09 05 48 63 - galivel@galivel.com

Cafpi – 01 69 51 00 00
Philippe Taboret – Directeur Général Adjoint
28, route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
Fax : 01 69 51 18 18 – p.taboret@cafpi.fr